



(1) COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE  
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS  
DU MARDI 09 OCTOBRE 2018

En communication

Pascal BAUDE  
Christine BELLEVILLE  
Pascal BOUCHET  
Marc CHATAIN  
Serge DAGADA  
Muriel EYL  
Gisèle LE TUHAUT  
Fabrice MAHIEU  
Bernard MALFONDET  
Marianne MAZEL  
Annie MOREAU  
Charles SCOTTO  
Pierre SIONNEAU  
Nicolas ZAJAC  
Christian ZAKARIAN

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

12 h 05

Les membres en communication examinent les anomalies remontées et procèdent à la validation des contrôles portant sur la journée du 06/07 octobre.

Elle constate que les irrégularités relatives à la non-conformité des OT se réduisent chaque semaine et se satisfait que la régularisation dans GESTHAND par les ligues, qu'elle remercie, s'effectue. Dommage qu'il n'en soit pas autant pour les clubs qui sont encore réfractaires aux obligations d'inscrire un secrétaire ou chronométrateur, notamment en championnat jeunes. Cette compétition mérite le même égard administratif que celles des adultes.

Une décision est prise concernant un match arrêté en N2F/P2 GRAND POITIERS HB 86 / ASPTT LIMOGES HB pour cause de fuites d'eau sur la toiture. Au vu des circonstances qui restent un cas de force majeure, la COC a décidé de faire rejouer en intégralité le match le we du 20/21 octobre 2018.

Il est procédé à la validation du tirage du 2° tour des Coupes de France Régionale et Départementale programmé les 03/04 novembre 2018.

**RAPPEL** : pour le bon fonctionnement des compétitions et afin d'éviter à la COC de rappeler chaque semaine les obligations, elle invite les clubs à lire ou à relire la circulaire adressée le 05 juillet pour le secteur amateur et le 13 juillet pour la LFH, également disponibles sur le site de la FFHandball à l'aide du lien suivant : <http://www.ff-handball.org/ffhb/documentations/proces-verbaux-commissions.html>

Fait à Gentilly, le 10 octobre 2018

Le Président,  
Pascal BAUDE



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE 06/07 OCTOBRE 2018
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission	- EGLANTINE VIERZON HB -18F/P6
<u>CONCLUSION DE MATCH</u> Non parvenue dans les délais	/
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de vérification de FDME)	- HANDBALL CLUB DES VOLCANS N3M/P1 - ENTENTE TUC BALMA HANDBALL N3M/P1 - CHEVIGNY ST SAUVEUR HANDBALL N3M/P6 - ENTENTE PERIGOURDINE HB -18M/P2 - ENTENTE DE L'OISE -18M/P6 - ENTENTE PERIGORD SUD-OUEST HB -18F/P3 - HAVRE ATHLETIC CLUB HB -18F/P7 - EURE HANDBALL FEMININ -18F/P7 - PALAISEAU OUEST ESSONNE FEMININ -18F/P8 - HBC SERRIS VAL D'EUROPE -18F/P9 - POLE SUD JURA -18F/P15 - VILLEMOMBLE HANDBALL -18F/P9 - HBC AULNOYE AYMERIES -18F/P10 - CHAUMONT HANDBALL -18F/P11 - CA PONTARLIER HANDBALL -18F/P15 - ROC AVEYRON HANDBALL -18M/P1 - ENTENTE AULNAY/BLANC MESNIL -18F/P8 - US IVRY HANDBALL -18M/P5 - MAROLLES HANDBALL N3M/P4 - E. SEINE EURE ITON HB -18M/P7
* <u>PENLITE SPORTIVE</u>	/
* <u>FORFAIT</u>	/

\*Sous réserve des procédures en cours

(1) Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.